

Responsable jury GAM : Lionel Pasqualin

Même en cas de forfait de l'équipe 5 jours avant la compétition, le club doit fournir le juge demandé. Tenir informer la responsable des juges

Inscriptions nominatives des juges OBLIGATOIRE jusqu'au 28/02/24 (voir dossier technique pour la procédure)

En fonction de l'engagement des juges nominatifs l'organigramme peut subir certaines modifications.

Samedi 09 mars

9h00 à 13h20 - Performance régionale 7/9 ans et 9/10 ans

Réunion de juges à 8h15

JD1 & E1	Lionel Pasqualin	Franck Balme	Matteo Oddoz	Mounib Laaroussi	Mathéo De Barros	Thomas Letoublon
E2	Anancy Allobroge	Thoiry	Montluel	Passy	Anancy Salesienne	Gex

14h15 à 18h00 - Fédérale A et Fédérale B 7/9 ans

Réunion de juges à 13h45

JD1 & E1	Lionel Pasqualin	Franck Balme	Matteo Oddoz	Mounib Laaroussi	Mathéo De Barros	Thomas Letoublon
E2	Thonon	Albertville	Ferney	Gex	Evian	Montluel
E3		Passy	Avant-Garde Albanaise	Thoiry		

18h20 à 20h00 - Fédérale B 10/12 ans et 10/15 ans

Réunion de juges à 18h00

JD1 & E1	Lionel Pasqualin	Franck Balme	Matteo Oddoz	Mounib Laaroussi	Mathéo De Barros	Thomas Letoublon
E2	Anancy Allobroge	Thonon	Thoiry	Belley	Anancy Salesienne	Montluel

Tenue correcte (pantalon, chemise et cravate), livret de juge - Lionel Pasqualin: 07 83 93 46 43

Compétition par équipes, un juge obligatoire - Les juges convoqués peuvent être juge club